

**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS
AU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
de la Faculté de Pharmacie**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;
Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;
Vu les Statuts de l'UFR de Pharmacie modifiés et adoptés par le conseil d'administration de l'Université en sa séance du 27 juin 2017 ;
Vu l'arrêté électoral en date du 04 février 2022 ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : USAGERS

Sièges à pourvoir : 14 titulaires / 14 suppléants
 Inscrits : 1822
 Votants : 112
 Bulletins blancs ou nuls : 1 nul
 Suffrages valablement exprimés : 111
 Taux de participation électorale : 6,09%

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
BOUGE TA PHARMA avec la FAMI et tes assos	111			14 titulaires 14 suppléants

Sont élus :

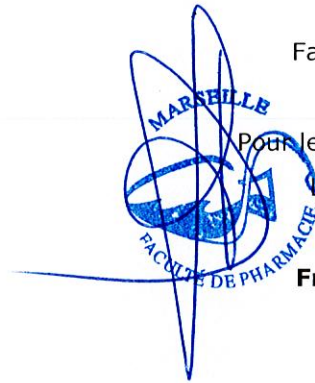
Listes	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
BOUGE TA PHARMA avec la FAMI et tes assos	14	DEPOISIER Floriane SUFFREN Elian CROUIN PELLETIER Emma FLAMENT Alexis LASSAU Alexandra AIT TALEB Saïd DELMOTTE Inès ARCANI Vincent LACAILLE Victoire GALLISSIAN Jean-Mathieu BALDOVINI Salomé BRUN Damien ANTONOWICZ Laurie	BENHAMOU Lara FILETI Lucas COURRIEU Marie BLASQUEZ Maxime THIECK Pauline LE GLOANNEC Gaël MAAZAZ Asmaa SAUTRON Liam COSTA Julie CAMPAGNAC Vincent TILLY Léa BOYE Emmanuel CERUTTI Tifaine

		QUARTINI Jules	DENOEUX Guillaume
--	--	----------------	-------------------

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR Pharmacie et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Le Doyen de l'UFR est chargé, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 08/03/2022



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR Pharmacie

Françoise DIGNAT-GEORGE